



**Une réunion tenue dans le village du chef de la délégation permanente du comité central du Rdpc pour le Sud a regroupé les deux parties en faction pour arrêter l'affaire au tribunal.**

C'est Liboire Angono, maire de la commune de Biwong-bane, l'homme le plus ravi et qui se frotte les mains dans cette affaire. Mardi, 28 juin 2022, l'homme vêtu d'un polo, d'une culotte et des sandales aux pieds traverse la rue du carrefour an 2000 pour se rendre au petit secteur de la téléphonie. Il est 14h00 environ. Le maire de la commune de Biwong-bane se rend d'abord auprès d'un kiosque de transfert d'argent et y passe quelques instants. Puis, tout à coup, une malade mentale traverse la même rue en toute vitesse risquant de se faire percuté par une moto ou un véhicule. La malade mentale a reconnu en la personne du maire, son frère du village. Elle est dans une joie folle. Et l'autre de réagir, « tu veux l'argent pour aller fumer le banga (chanvre indien) ? ». Quelques minutes plus tard, il prend place sur un tabouret auprès d'un jeune opérateur de téléphones. Liboire Angono, le maire de la commune de Biwong-bane au passage, prend congé de la malade mentale, en lui tendant un billet de 10.000 Fcfa et ironisant « tiens, va payer le banga avec ça ». La malade mentale est folle de joie et prend aussitôt congé de son bienfaiteur.

Assis sur un tabouret, le maire de la commune de Biwong-bane a vu le reporter du journal le jour assis non loin de lui. Liboire Angono se met donc à plastronner, « l'affaire est fini ! Les

gens qui passaient leur temps à écrire et à commenter comme cet affamé et mendiant (orientant les regards vers le reporter). Honte à eux ! ». Pendant plus de 15 mn qu'aura duré le temps passé auprès de l'opérateur de téléphone Yannick Mba, le maire de Biwong-bane a abreuvé le reporter du journal le jour d'insultes embarrassant le jeune opérateur de téléphone qui ne comprenait rien de ce qui se passait. Qui a ainsi rendu le maire de Biwong-bane si hardi et serein ? Eh bien, c'est Jacques Fame Ndongo. Le chef de la délégation permanente régionale du comité central du Rdpdc pour le Sud de sources dignes de foi, a fait tenir samedi 26 juin 2022, une réunion de crise dans son village à Nkolandom regroupant les deux factions pour arrêter l'affaire au tribunal.

En croire nos sources dignes de foi, « le ministre d'Etat n'était pas personnellement présent mais s'est fait représenter par le député Jean Jacques Zam. Le député Josué Mbeyo'o et le maire Liboire Angono son bourreau étaient tous les deux présents. Plusieurs maires et personnalités politiques du département de la Mvila ayant également pris part à la réunion de crise. Thomas Minsili Eba, maire de la commune de Mvangan et président départemental des communes et villes unies du Cameroun (cvuc) en tête ». En attendant de voir si la procédure déjà au tribunal va effectivement s'arrêter, la prochaine audience sur l'affaire a lieu le 16 août 2022.

## **Le Jour**

---